



## **Procédure abrégée pour exercer le métier de peintre en carrosserie/peintre confirmé en carrosserie en France**

**Pour obtenir l'attestation de qualification professionnelle, le demandeur doit :**

1. Adresser une demande à la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#) du département où il souhaite exercer ou au [Centre international d'études pédagogiques](#);
2. Fournir son certificat de qualification - compagnon peintre, délivré par un comité paritaire de l'industrie des services automobiles ou une copie de celui-ci.

Si le demandeur satisfait ces conditions, il se verra délivrer, par l'autorité compétente française, une attestation de qualification professionnelle établissant qu'il est qualifié pour exercer le métier de peintre en carrosserie/peintre confirmé en carrosserie.

### **Points de contact**

#### **Le directeur de la formation et de l'emploi**

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat

12, avenue Marceau

75008 Paris

France

Courriel : [contactarmfrancequebec@apcm.fr](mailto:contactarmfrancequebec@apcm.fr)

ET

#### **Le directeur général de l'enseignement scolaire**

Ministère de l'Éducation nationale

107, rue de Grenelle

75007 Paris

France

Courriel : [directeur.dgesco@education.gouv.fr](mailto:directeur.dgesco@education.gouv.fr)



## **Procédure abrégée pour obtenir un certificat de qualification - compagnon peintre au Québec**

**Pour obtenir la reconnaissance des qualifications  
professionnelles, le demandeur doit :**

1. Adresser sa demande au comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région où il souhaite exercer :

[CPA Montréal](#)

509, rue Bélanger  
Montréal (Québec) H2S 1G5

Tél. 514 288-3003  
Télec. 514 288-2984

[CPA Cantons de l'Est](#)

1150, rue Galt Est  
Sherbrooke (Québec)  
J1G 1Y5

Tél. 819 566-0616 /  
1 800 667-1083  
Télec. 819 566-7106

[CPA Lanaudière-Laurentides](#)

460, boul. de l'Industrie  
Joliette (Québec) J6E 8V3

Tél. 450 759-0433 /  
1 800 461-0041  
Télec. 450 759-0521

[CPA Mauricie](#)

990, rue Père-Daniel  
C. P. 1584  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5L6

Tél. 819 376-6378  
Télec. 819 376-0578

[CPA Québec](#)

5450, rue Rideau  
Québec (Québec) G2E 5V2

Tél. 418 529-0626  
Télec. 418 529-7502

[CPA Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

3219, boul. Saint-François  
Jonquière (Québec) G7T 1A1

Tél. 418 548-7166 /  
1 800 463-9807  
Télec. 418 548-2258



2. Accompagner sa demande :

- d'un diplôme de Certificat d'aptitude professionnelle Peinture en carrosserie délivré par le ministère de l'Éducation nationale ou une copie de celui-ci;
- d'une attestation d'expérience de travail produite et signée par un responsable d'entreprise, accompagnée de preuves monétaires (attestation de travail, fiches de salaire, relevés de paie, états de dépôt ou tout autre document de même nature), ou un relevé individuel de situation émis par une caisse de retraite française, lesquels attestation et relevé doivent comporter les renseignements suivants :
  - i. la raison sociale de l'employeur ainsi que son adresse et son numéro de téléphone,
  - ii. le titre du métier du demandeur et sa spécialité, s'il y a lieu,
  - iii. les tâches exécutées,
  - iv. les périodes d'emploi et le total des heures travaillées par année;

3. Justifier, dans l'exercice du métier, de trois (3) années d'expérience professionnelle, mais pas moins de six mille (6 000) heures, après l'obtention de son diplôme.

Si le demandeur satisfait ces conditions, il se verra délivrer, par le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, un certificat de qualification - compagnon peintre, 3e classe, et par les autres comités paritaires de l'industrie des services automobiles, un certificat de qualification - compagnon peintre, classe C.

**Point de contact :**

**Le secrétaire**

Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie des services automobiles  
505, rue Bélanger, bureau 203  
Montréal (Québec) H2S 1G5  
Courriel : [info@cpcpa.ca](mailto:info@cpcpa.ca)

[Consultez l'entente intégrale en format PDF](#)